

Procès-verbal de la 55^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 17 juin 2014, 20:00 heures, Maison Zwingli, Hintergasse 12, Bienne-Boujean

1. Salutations

Cette 55^e Assemblée générale annuelle est ouverte par le président, M. Hanspeter Habegger.

44 membres ayant le droit de vote sont présents.
Différentes personnes se sont excusées par écrit.

Des salutations particulières sont adressées à Mmes Heidi Flückiger du Bieler Tagblatt et Ursina Tobler du Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse (karch), qui tiendra un exposé au terme de l'assemblée générale.

Monsieur Manfred Rufener est désigné scrutateur.

2. Procès-verbal de la 54^e assemblée générale 2013

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur.

3. Rapport du président

Le président Hans-Peter Habegger donne lecture de son rapport:

Chers membres du parc zoologique, chers invités, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue à notre cinquante-cinquième assemblée générale.

Nous voulons remercier nos membres disparus en nous souvenir d'eux en silence.

Je souhaite brièvement vous informer du déroulement de l'année passée pour notre association. Ce fut une année calme, sans grand événements à l'exception d'un! Mais j'y reviendrai. Les différentes naissances dans plusieurs enclos comme ceux des bouquetins, des mouflons, des cerfs, des sangliers et bien d'autres sont des moments beaux et passionnants. Notre gardien d'animaux, Peter Zimmermann, a tout bien en mains, il a un vrai « sixième sens » pour ses animaux. Nous souhaitons ici le remercier pour ses efforts considérables en faveur de nos animaux et du parc en général. Merci Peter. Et je n'oublie pas notre apprentie, Jenni, qui est en plein examen final de gardienne d'animaux, et nos remplaçants Sandra Perren, Dominik Bärffuss et Ruedi Habegger. Un grand ou mieux dit, un immense merci à mon vice-président Raffael Anetzhofer. Rääffu se trouve pratiquement chaque jour dans le parc, regarde, contrôle, scie du bois, donne des conseils et réclame quand quelque chose n'est pas comme il devrait être. Il a passé ses vacances d'hiver dans le parc zoologique et a réalisé d'importants travaux préparatoires pour la nouvelle volière. Rääffu, merci beaucoup.

Il y a un peu plus d'un an, nous aussi avons été frappés. Les deux grandes tempêtes qui ont déferlés sur Bienne ont causés des dégâts au bâtiment multifonctionnel. Un sapin de Douglas est tombé en endommageant une partie de son toit.

Au début de 2014, le grand moment est arrivé. Le début de la construction de la nouvelle volière. Et fin mai, le nouveau monument rayonnait dans toute sa plénitude et sa beauté dans la forêt de la montagne de Boujean.

Pour terminer, je tiens à remercier la bourgeoisie de Boujean pour son hospitalité et la ville de Bienne pour sa subvention. Nous espérons naturellement beaucoup recevoir à nouveau en 2015 la subvention compétente de 120'000.00 francs.

Je vous souhaite à tous une belle et bonne année 2014, avec si possible beaucoup de visiteurs corrects et peut être un peu moins de déchets que jusqu'ici.

Le gardien d'animaux, Peter Zimmermann, expose l'effectif actuel des animaux. Il se présente comme suit:

Mammifères

6	chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>
1	lynx	<i>Lynx lynx</i>
10	mouflons	<i>Ovis orientalis musimon</i>
15	marmottes	<i>Marmota marmota</i>
7	renards roux	<i>Vulpes vulpes</i>
9	cerfs élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
7	cerfs sika	<i>Cervus nippon</i>
2	chevreuils	<i>Capreolus capreolus</i>
9	bouquetins des Alpes	<i>Capra ipex</i>
2	ratons laveurs	<i>Procyon lotor</i>
8	sangliers	<i>Sus scrofa</i>
1	fouine	<i>Martes foina</i>
3	lapins de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>
10	chèvres naines	<i>Capra aegarus dom.</i>

Oiseaux

2	faisans dorés	<i>Chrysolophus pictus</i>
2	chouettes chevêches	<i>Athene noctua</i>
1	faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
2	chouettes hulottes	<i>Strix aluco</i>
2	hiboux grands-ducs	<i>Bubo bubo</i>

Reptiles

2	serpents roi de Chihuahua	<i>Lampropeltis prymelana</i>
1	serpent roi de Californie	<i>Lampropeltis californica</i>
5	serpents des blés	<i>Elaphe guttata</i>

Le parc zoologique fonctionne de manière très satisfaisante et la détention des animaux est correcte. Il s'agit essentiellement de nombreux jeunes animaux, qui sont actuellement visibles.

La volière va être aménagée, tout d'abord avec des chouettes effraies et des harfangs des neiges.

L'assemblée remercie le président et le gardien d'animaux pour leurs rapports et approuve ceux-ci par applaudissements.

4. Rapport du trésorier

Avant que le trésorier présente son rapport, il ne manque pas de remercier lui aussi le président pour son inlassable engagement.

Le trésorier, le Dr Claus Hysek, présente le bilan et les comptes annuels.

Il annonce que les comptes annuels de l'association du parc zoologique bouclent en 2013 avec un petit bénéfice de CHF 49.05.

Le capital de l'association se monte à CHF 194'831.00, le fonds pour les réparations à CHF 60'000.00 et les deux legs ensemble à CHF 964'302.47.

Le capital de l'association, sans les legs affectés, suffirait jusque pour les cinq prochaines années si la part de subvention annuelle de CHF 40'000.00 devait durablement disparaître. C'est pourquoi il est absolument vital de pouvoir couvrir les coûts des salaires avec les subventions de la ville.

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'embellissement et l'agrandissement du parc, non pour les dépenses courantes d'exploitation. Nous devons chaque année rendre compte de l'utilisation de l'argent de ces legs à chacun des notaires mandatés.

L'argent des legs est momentanément très bien placé et a généré durant l'année dernière un bénéfice d'environ CHF 40'000.00 sur des actions. Grâce à ce gain extraordinaire et probablement unique, il a tant bien que mal été possible d'équilibrer les comptes 2013 malgré la réduction de la subvention de la ville.

S'ajoutent à cela des dons extraordinaires de CHF 41'000.00 pour la nouvelle volière que nous avons déjà reçu, avant même le début de la construction. D'autre part la construction avait déjà coûté CHF 88'000.00 avant la fin de l'année. Le décompte détaillé sera présenté lors de l'assemblée générale 2015.

Les cotisations permettent de payer les soins aux animaux, nourriture comprise. Les salaires doivent être couverts par les subventions. Tout le reste, réparations et investissements inclus, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut elle-même financer le parc zoologique pour autant que les subventions pour les salaires nous parviennent. En cas de suppression ou de réduction de celles-ci, l'existence du parc est remise en question à court ou moyen terme.

Un entretien avec le Conseil municipal de la ville de Bienne a déjà eu lieu au sujet du relèvement de la subvention au niveau de 2013. Nous sommes par conséquent confiant quant au versement à nouveau de la subvention complète de CHF 120'000.00 dès 2015.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes, signé par M. Theo Habegger et Mme Edith Grob, est présenté et lu par Claus Hysek

Les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation 2014

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année passée, à CHF 20.00 par membre. La cotisation de CHF 20.00 par membre est approuvée à l'unanimité.

7. Budget 2014

Claus Hysek présente le budget 2014 qui, du côté des dépenses, reste dans le cadre des années précédentes, et qui compte sur des recettes de CHF 195'000.00. Du côté des recettes, une réduction de CHF 40'000.00 est prévue en raison de la diminution de la subvention de la ville de Bienne. Les recettes estimées se montent à CHF 145'000.00. Il en résulte une perte de CHF 50'000.00, qui pourra être au moins partiellement couverte par le gain extraordinaire et unique provenant du placement des legs en 2013.

Le budget est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

Claus Hysek attire l'attention sur la possibilité de devenir sponsor de la nouvelle volière. Les grands donateurs seront mentionnés sur le tableau des sponsors exposé dans le parc zoologique: Sponsor Diamant dès CHF 40'000.00, Sponsor Or de CHF 20'000.00 à CHF 39'999.00, Sponsor Argent de CHF 10'000.00 à CHF 19'999.00 ou Sponsor Bronze de CHF 5'000.00 à CHF 9'999.00.

9. Information sur la construction de la volière

Le président informe que la volière est maintenant terminée et qu'elle s'intègre bien dans le terrain, malgré sa construction en béton. Il faut encore attendre que les plantes grandissent avant de pouvoir y placer des animaux.

Une fête d'inauguration se déroulera dans le courant de l'automne 2014, conjointement avec les sponsors. Une invitation suivra.

10. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

11. Divers

Le président signale que, ces derniers temps, toujours plus de monde et par conséquent aussi de déchets se trouvent sur le Geissenmätteli. A Pentecôte, il a même fallu faire appel à la police.

Le président mentionne en outre les beaux nouveaux panneaux d'entrée du parc zoologique, qui ont été offerts par la maison Stadelmann et **S&H Design Lettres**.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale, de leur fidélité et de leur intérêt pour le parc zoologique et clôt l'assemblée

Clôture de l'assemblée: 21.00 heures.

Rédacteur du procès-verbal:
Le secrétaire

Rolf Iseli